

Question d'actualité – séance du 22 septembre 2006 –

Conseil général du Val d'Oise

Présentée par le groupe socialiste et Bernard Calabuig

Objet : rentrée scolaire 2006

Pour cette rentrée scolaire 2006, une fois encore on ne peut que constater le décalage flagrant entre les ambitions affichées et les réalités de terrain. Ces difficultés sont vécues par beaucoup comme des obstacles supplémentaires à la réussite éducative.

A l'occasion de cette séance de rentrée, nous souhaitons revenir sur des sujets déjà évoqués à plusieurs reprises par cette assemblée et qui pour nous marquerait des progrès vers la réussite scolaire.

Tout d'abord au sujet de la restauration scolaire. Sujet abordé depuis plus de deux ans par notre groupe et où nous souhaitons aller plus loin que de simples études. Le Conseil général doit agir sans tarder, où en sommes-nous ?

Concernant les livres scolaires : nous avons déposé à la rentrée 2004 une motion demandant la mise à disposition d'un deuxième jeu de livres de classe pour les élèves de 6^{ème} obligés d'utiliser les transports en commun pour aller en classe ; système qui s'il donnait satisfaction pourrait être étendu aux autres niveaux et pourquoi pas à tous les demi-pensionnaires dans le cadre d'un plan pluriannuel sur 4 ans. Cette disposition est mise en œuvre avec succès dans de nombreux départements comme la Somme, la Drôme, la Seine-Maritime qui ont décidé de lancer des opérations "cartable allégé".

De nombreux collègues nous ont aussi informé avant l'été d'un manque de financements pour renouveler les livres scolaires et suivre l'évolution des programmes.

Toujours concernant le manque de moyens pour le fonctionnement quotidien des établissements, nous souhaitons obtenir des informations au sujet de la médecine scolaire. Les effectifs vont-ils toujours poursuivre leur diminution et ainsi provoquer des crises telle que celle apparue à Cergy en juin?

Au printemps dernier, le Ministère de l'éducation nationale a décidé de réformer les zones d'éducation prioritaire et de lancer le dispositif "ambition réussite". Nos points de vue divergeaient et divergent encore sur cette décision opérée à moyens constants qui conduira à la mise en concurrence des établissements, décision prise sans concertation avec les élus locaux. Aujourd'hui, le système est mis en place, pouvez-vous nous indiquer les mesures prises dans les collèges concernés et les conséquences sur les autres collèges du Val d'Oise notamment ceux laissés dans le système ZEP classique?

Enfin, nous souhaitons revenir sur la situation des élèves sans papiers. Leur sort avait mobilisé l'opinion avant l'été et animé le débat politique. Le Préfet s'était longuement exprimé sur le sujet et nous avait promis un bilan précis de la situation, vous a-t-il transmis ces informations?